

#### Municipales 2020

# CAP SUR UN NOUVEAU MANDAT

#### Interview



JEAN-FRANÇOIS

<u>DEBAT</u>

MAIRE DE BOURG-EN-

Le 15 mars dernier, vous avez été réélu par les Burgiens pour un 3° mandat. Comment percevez-vous cette victoire ?

Bourg-en-Bresse avait une réputation de ville peu patiente avec ses maires. Cela faisait 60 ans que les Burgiens n'avait pas réélu leur maire pour un 3° mandat. Je suis d'autant plus touché par cette marque de confiance qu'elle est rare! Elle vient valider ma manière d'être maire, au-delà des clivages. Ce vote m'incite à continuer à rassembler tous les Burgiens, à tenir compte de l'avis de tous, sans buts partisans.

#### Comment votre nouvelle équipe a-t-elle vécu cette installation reportée de deux mois ?

Naturellement. l'installation s'est faite dans un contexte exceptionnel et unique de crise sanitaire liée à la Covid-19, avec un confinement décrété le surlendemain de notre élection. L'équipe a été soumise, comme tout un chacun, aux règles du confinement. Pour ma part, je suis venu tous les jours à la mairie pour que la collectivité puisse assurer la continuité du service public et faire face aux mesures gouvernementales et aux conséquences sur la vie quotidienne des habitants. L'équipe a été privée

de tout travail collectif jusqu'au déconfinement. À cette date, le mandat s'est véritablement concrétisé. J'ai senti chez les élus une envie d'aller de l'avant et de se mettre au service des Burgiens, des commerçants...

#### Quelles seront les mesures et les projets prioritaires de ce début de mandat?

Forcément, l'agenda est différent de celui qui avait été imaginé. La priorité est de répondre à l'urgence, d'accompagner la reprise de l'économie. la réouverture des commerces, des bars et des restaurants. le retour à la vie du centre-ville, ainsi que la réouverture des équipements publics en toute sécurité, avec des protocoles sanitaires adaptés. Nous avons reconstruit un programme d'animations estivales pour les Burgiens et pour relancer les commerces. Deuxième axe, nous

les proiets du mandat et nous assurer de la poursuite de ceux aui étaient en cours pour donner du travail à nos entreprises : Carré Amiot. Madeleine. Décathlon, mais aussi les travaux de voirie. d'extension du chauffage urbain... Puis nous pourrons nous lancer vers de nouvelles perspectives de mandat : le développement des aménagements cyclables, la poursuite des réhabilitations thermiques des écoles et des bâtiments municipaux, la rénovation urbaine dans les quartiers du Pont-des-Chèvres, des Vennes et des Dîmes et l'action "Cœur de Ville" qui vise à mettre en valeur notre centreville... Nous ferons évidemment le bilan des conséquences financières de la crise sanitaire pour actualiser la feuille de route du mandat.

allons mettre en œuvre

### LE NOUVEAU

Liste Bourg change : 36 élus de la majorité @CORINNE BERTRAND



JEAN-FRANÇOIS DEBAT Maire de Bourgen-Bresse 54 ans, conseiller d'État



ISABELLE MAISTRE 1<sup>re</sup> Adjointe à la Transition écologique et à l'Espace public 33 ans, chargée de mission



THIERRY DOSCH 2° Adjoint à l'Administration générale, aux Finances et aux Ressources humaines 61 ans, cadre de l'Éducation

nationale



SYLVIANE CHÊNE 3° Adjointe à la Culture et aux Relations internationales 57 ans, urbaniste



**CHRISTOPHE** 

NIOGRET

**⊿**e Adioint

53 ans. chef

d'entreprise

au Sport

OULED-SALEM 5° Adjointe à la Solidarité, au Handicap, aux Liens intergénérationnels, à l'Hygiène et la Santé publique

45 ans, conseillère en création d'entreprise

ΝΔΟΙΔ



FABRICE CANET 6° Adjoint à la Jeunesse et à la Démocratie locale 47 ans, secrétaire général d'un syndicat



FRANÇOISE COURTINE 7° Adjointe au Commerce et à l'Artisanat 59 ans, ancienne cadre Enedis



BAPTISTE DAUJAT Conseiller délégué à l'Alimentation durable 31 ans, agriculteur



ALEXA CORTINOVIS Conseillère déléguée aux Droits humains 43 ans,

43 ans, assistante sociale



JEAN-LUC ROUX 46 ans, professeur



YVONNE GAHWA 54 ans, encadrante technique



OUADIE MEHDI 45 ans, responsable d'agence HLM



ANNE FORESTIER 64 ans, retraitée



MICHEL FONTAINE 71 ans, ancien chef d'entreprise



MARIADAS-SOU 48 ans, manager de proximité dans une administration

Liste Un nouveau souffle pour Bourg-en-Bresse

NATHALIE



BENOÎT FEUVRIER 42 ans, écologue



CATHERINE NOURRY 60 ans, enseignante



CHRISTIAN BURTIN 67 ans, ingénieur retraité



JESSIE MALLET 37 ans, chargée de mission entreprises



AURANE REIHANIAN Président de groupe 27 ans, juriste



MARIE-JO BARDET 67 ans, retraitée de l'enseignement

### **CONSEIL MUNICIPAL**



ANDY **NKUNDIKIJE** 8° Adioint à la Politique de la Ville ⊿9 ans. fonctionnaire



CLAUDIE SAINT-ANDRÉ 9° Adjointe à l'Aménagement 65 ans. retraitée



ZIZIEMSKY 10° Adioint à l'Action l'Urbanisme et à éducative et à la et aux Énergies Petite enfance 45 ans, directeur projet mobilités artistique de théâtre

**BENJAMIN** 



CHARLINE LIOTIER 11° Adiointe au Patrimoine 38 ans, cheffe de



SÉBASTIEN **GUÉRAUD** 12° Adioint à la Proximité et aux Déplacements 46 ans. professeur de lvcée



MARTINE DESBENOIT Conseillère déléguée à l'Animation de la ville 69 ans. retraitée



GÉRARD LORA-TONET Conseiller délégué aux **Pelations** internationales 70 ans, avocat



THIERRY MOIROUX Conseiller délégué à la Communication 50 ans commercant



SARA TAROUAT-**BOUTRY** 52 ans, coordinatrice dans une association solidaire



BÉNÉDICTE CERTAIN-**BRESSON** 53 ans, professeur spécialisée auprès des jeunes sourds



SUAIP ZINKAL 37 ans, chargé d'affaires



**PATRICIA MEDEVIELLE** 58 ans, retraitée SNCF



RAPHAËL DURET 46 ans, équipier logistique



**FRANCOISE PRUDENT** 64 ans, retraitée



CLAUDE **MARQUIS** 66 ans, ancien cadre de la grande distribution



BÉATRICE MORIN 55 ans. professeure des écoles

#### 7 conseillers municipaux de la minorité

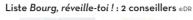
: 4 conseillers @DR



**CHRISTOPHE** COQUELET 46 ans, ingénieur



**AGNÈS BLOISE** 59 ans, avocate





JÉRÔME BUISSON 47 ans. enseignant



**BLANCHE** CHAUSSAT 35 ans. infirmière libérale

Liste Vision Bourg-en-Bresse: 1 conseiller @DR



**MICHAEL** RUIZ 36 ans, attaché parlementaire

### **NOUVEAUX HORIZONS**

### Bien vivre dans nos quartiers

La rénovation des voiries va se poursuivre dans les rues Montesquieu et Montholon, les avenues de Mâcon et Jean-Marie-Verne. Tous les ans, 3 km de trottoirs seront rénovés

Au Pont-de-Lyon, la friche urbaine sera aménagée; logements, bureaux et nouvelles voiries verront le jour. Aux Vennes, la place Jean-Jacques-Rousseau fera peau neuve grâce à un ambitieux programme de reconstruction et de réhabilitation. Les salles du Peloux et Alphonse-Mas seront refaites, des espaces de jeux et de rencontres seront implantés dans les quartiers qui en manquent.

#### Renforcer l'attractivité du cœur de ville

Dans la foulée de l'aménagement du Carré Amiot, les rues de la République et Samaritaine, les places des Bons-Enfants et Edgar-Quinet seront rénovées. Pour animer la vie locale, des manifestations d'ampleur seront accueillies. Des logements anciens seront réhabilités et remis sur le marché. Pour renforcer la dynamique commerciale, des enseignes porteuses feront leur retour.





# Valoriser le patrimoine végétal

Le parc de l'Hôtel-Dieu sera ouvert au public, celui de la Madeleine sera valorisé. Les abords du monastère royal de Brou seront réaménagés en concertation avec les Burgiens; la création d'un verger, de jardins et d'un amphithéâtre de verdure seront étudiés

#### Faire vivre la solidarité

Pour lutter contre la désertification médicale, trois centres médicaux seront créés, dont un en centre-ville. L'installation des professionnels de santé sera facilitée. L'offre d'accueil pour les femmes victimes de violences, le réseau de visiteurs à domicile pour les aînés seront développés. La gratuité d'accès aux médiathèques, le don de protections périodiques pour les femmes en situation de précarité... seront mis en place.

### Renforcer l'offre culturelle

Une Maison du cirque sera créée dans le quartier du Pont-des-Chèvres pour diversifier l'offre culturelle. Les locaux de la scène de musiques actuelles La Tannerie seront agrandis: nouveaux espaces de création et de répétition. Pour les artistes et les créateurs, des locaux mutualisés à bas coût seront proposés. La rénovation du patrimoine historique se poursuivra: la co-cathédrale Notre-Dame et la chapelle de La Madeleine en bénéficieront.

### Assurer la tranquillité publique

Des moyens supplémentaires seront consacrés au développement de la vidéoprotection. Pour faciliter le contact avec la population, le siège de la police municipale sera transféré dans le secteur des Bons-Enfants et une brigade sera dédiée à l'hyper-centre.

### Inciter à la pratique sportive

Le sport, c'est la santé! Pour encourager les Burgiennes et les Burgiens, de nouveaux agrès seront installés dans les espaces publics. Personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunes... tous les profils pourront bénéficier d'animations sportives gratuites. Des terrains pour les pratiques hors club, tel le *street basket*, seront aménagés. L'accès routier et piétonnier au stade de La Chagne sera sécurisé grâce à des aménagements de voirie.

### **POUR BOURG**

#### Investir sur la jeunesse

Pour construire le Bourg de demain et permettre à chaque enfant et chaque adolescent de s'épanouir, l'offre d'activités culturelles, artistiques et sportives sera développée dans les Espaces petite enfance et lors des ateliers périscolaires. De nouvelles filières d'enseignement supérieur seront créées : première année de médecine...

#### S'adapter aux évolutions climatiques

Fini les villes entre béton et bitume, le défi environnemental est de lutter contre les îlots de chaleur et de favoriser l'absorption par le sol des eaux pluviales. La « débitumisation » se poursuivra dans les cours d'école et les rues. Favoriser l'habitat passif, contrôler l'extension des zones d'habitat, réduire la publicité commerciale dans l'espace urbain, créer une boucle verte autour de Bouvent... sont au programme.

# Développer l'activité économique

Soutien à la création, à la reprise et au développement d'entreprises, rénovation et remise sur le marché de locaux commerciaux vides, promotion de nos atouts touristiques... seront des leviers pour dynamiser l'économie.



### Faciliter la circulation en ville

L'objectif est de favoriser les transports en commun (nouvelles voies de bus et fréquence augmentée), de réduire la vitesse automobile, d'offrir plus de stationnement tout en favorisant le covoiturage.

#### ... et développer les modes doux

Dans la lignée des mandats précédents, le vélo gagnera du terrain: pistes bidirectionnelles, réseau vélo express sur les boulevards pour une liaison continue avec les communes proches.

# Dépenser moins et partager

Des coopératives de quartier pourront louer du matériel et mettre à disposition des espaces de jardinage ou de bricolage.



Malgré la baisse des dotations de l'État, les coûts de la pandémie Covid-19, nous maintiendrons des finances saines et conserverons un investissement élevé.

Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse

D'autres défis sont lancés: économiser l'eau grâce à des citernes d'eaux pluviales au centre technique municipal, réduire la production de déchets, doubler les rénovations thermiques....

# Réduire la consommation énergétique

D'ici 2026, la Ville veut diviser par deux la consommation énergétique de ses bâtiments et réduire ses dépenses d'éclairage public. Elle vise aussi l'autonomie en produisant de l'énergie par le biais d'ombrières ou de panneaux photovoltaïques sur les parkings et les bâtiments publics tout en développement le réseau alimenté par la chaufferie bois.

# Territoire d'alimentation durable

Soutenir les producteurs locaux et l'agriculture biologique pour l'approvisionnement des cantines est l'un des axes de travail : création de fermes urbaines, d'un observatoire des terres agricoles, de vergers municipaux...

## Associer les Burgiens aux projets

Un budget de 400 000 € financera des projets d'habitants autour du vivre ensemble et de la transition écologique. Des comités d'usagers seront créés pour améliorer l'efficience du service public. Un comité local pour la transition écologique se mettra en place et la Ville communiquera sur le taux de pollution.

